

ACCOMPAGNEMENT DE MIGRANTS ALBANAIS ET KOSOVARS

HÉBERGES AU TITRE DE LA MISSION « FAMILLE, SANTE, SOCIETE » DU DIOCESE DE LYON

(15 Avril - 31 Décembre 2015 – 31 Mai 2016)

RAPPORT D'ETAPE

P. Bruno-Marie DUFFE

Bref rappel historique

Le 15 Avril 2015, le P. Bruno-Marie DUFFE, Vicaire Episcopal « Famille, Santé, Société », en étroite coopération avec Mme Yannick FRESNAIS, Assistante de la Mission « Famille, Santé, Société » et quelques membres de la Coordination Urgence Migrants - a pris en charge, au nom du Diocèse, l'hébergement et l'accompagnement social de 160 migrants, expulsés le matin même de leur squat du Boulevard Yves Farges (Lyon 7^e) et demandant, sur l'esplanade de la basilique de Fourvière, l'aide de l'Eglise et des associations.

Après un hébergement de première urgence au Gymnase de l'Ecole des Maristes (Fourvière) puis l'aménagement temporaire d'un local industriel (loué à un particulier aux termes d'un bail de 45 jours), un accompagnement sanitaire, juridique et social a été mise en œuvre. Il a permis une orientation des différentes familles, en fonction de leur situation réelle, de leurs droits, de leurs solidarités et de leurs liens communautaires (albanais, kosovars, serbes, roms monténégrins et roumains).

Au 1^{er} Juin, selon l'engagement pris, les familles ont quitté le local de Décines et ont pu être hébergées, en petites unités et en nombre plus restreints dans deux campings (Nord et Ouest Lyonnais) et deux maisons de l'Eglise (Ouest et Monts du Lyonnais). Le soutien logistique du Diocèse a été déterminant pendant toute cette période.

Dans l'ancien presbytère de Craponne, affecté, pour quelques mois, à l'accueil des familles les plus vulnérables (femmes avec enfants ; personnes handicapées et malades ; jeunes couples avec enfants en bas âge), soit une trentaine de personnes, un travail d'accompagnement s'est déployé. Il a été assuré par des membres d'associations et surtout par des bénévoles locaux, coordonnés de manière régulière par Mme Fresnais et le P. Bruno-Marie Duffé qui ont assuré une présence et une relecture entre 3 et 4 fois par semaine.

Dans le cadre d'une action initiée par le Préfet à l'égalité des chances, en étroite coopération avec Pôle Emploi Rhône, une recherche active d'emplois (emplois dits « non pourvus » ou «en tension») a été mise en œuvre, dès le mois de Juillet. Elle a abouti à une douzaine de promesses d'embauche (CDD de 3 mois renouvelables), donnant elles-mêmes lieu à des Autorisations Provisoires de Séjour et de Travail pour les douze familles concernées. Restait le problème du logement - qui demeure le maillon faible de ce type de dispositif – pour lequel nous avons fait appel à des particuliers et à des équipes locales de bénévoles (pas moins de 40 personnes dans le département du Rhône et le Roannais).

A la date du 31 décembre 2015, il ne reste à l'ancien Presbytère de Craponne que trois familles pour lesquelles nous *en* attente de réponse définitive pour des logements-relais. Nous

Sous nos

assurerons le déménagement d'une quatrième famille dès le 9 janvier. Parmi des trois familles en instance, se trouvent deux femmes seules avec enfants ou adolescents ; nous avons pour elles deux pistes de logements mais nous peinons à leur trouver un emploi. Nous privilégions, évidemment, en premier lieu, la continuité de la scolarisation des enfants. Le dernier jeune couple a désormais un emploi sur Craponne mais nous ne trouvons pas de logement pour lui. Nous sommes donc amenés à faire appel à la Cellule diocésaine d'Accueil des Migrants et réfugiés au sujet de ces trois familles. L'ancien presbytère de Craponne sera rendu à ses propriétaires –gestionnaires dans les meilleurs délais (printemps 2016 au plus tard)

A la date du 31 Mai 2016, il ne reste qu'une seule famille à Craponne : une femme seule avec ses trois enfants mineurs (2 adolescents en scolarité régulière avec un projet d'inscription pour l'aîné, en formation professionnelle dès la rentrée de Septembre 2016, et une petite fille (9 ans) handicapée psychique, suivie en institution spécialisée. La piste d'un départ pour un appartement – avec une intermédiation associative – pourrait se confirmer d'ici la fin du mois de Juin. Par ailleurs, un nouveau dossier est déposé en Préfecture en vue d'une reconnaissance du handicap de la petite fille et du rôle d'accompagnant de sa mère.

Ce que nous a appris cet accompagnement

La prise en charge de migrants sans abri, sans protection juridique (en recours, déboutés du droit d'asile ou en fin de procédure) se déploie selon trois cercles d'urgence :

- ***Une première urgence, de type humanitaire*** : trouver un abri, des vêtements, des vivres et des médicaments. Nous avons croisé, à cette étape, la grande générosité de nombreux anonymes et le discours creux des idéologues.
- ***Une deuxième urgence, de type juridique*** : il s'agit d'analyser et de comprendre où en sont ces familles, leur statut, leurs démarches, les composantes majeures de leur itinéraire et les obstacles à une stabilisation même temporaire, de leur présence sur le territoire français.
- ***Une troisième urgence, qui relève de l'accompagnement psycho-social*** : c'est l'engagement le plus complexe car il s'agit d'inventer un ou des parcours d'intégration, lesquels exigent une coopération avec les autorités préfectorales, les administrations et le monde économique et social. Ces démarches requièrent un certains nombre de négociations et obligent à intégrer des paramètres réglementaires (logements et domiciliation « stables », contrat d'embauche ; documents d'identité valides ; assurances ; santé ; suivi de la scolarisation des enfants etc.)

Deux règles d'or s'imposent : il faut une équipe, basée sur la confiance et la complémentarité entre les personnes impliquées dans l'accompagnement et il faut une pensée pour relier et coordonner toutes les démarches. Plus d'une fois se sont imposées à nous la motivation des personnes concernées et l'aide précieuse des acteurs et décideurs croisés sur le chemin. Certains employeurs et certains membres d'équipes locales de solidarité se sont pleinement révélés dans cette démarche concertée. Les migrants que nous avons accompagnés perçoivent la complexité des démarches et deviennent eux-mêmes acteurs en s'aidant mutuellement. Tout repose sur la parole que nous pouvons nous donner. Parole donnée qui nous a fait passer outre les réflexions parfois désobligeantes de personnes que nous avions crues proches.

Ce qui est évidemment essentiel, dans cette expérience de l'accompagnement, c'est d'associer les migrants (réfugiés ou demandeurs d'asile) en opérant un passage de la dépendance à l'autonomie. Il peut y avoir parfois une solidarité maladroite qui en fait trop et qui décide pour les personnes que l'on veut « aider ». Ce « trop bien faire » - qui trouve son inspiration dans une morale paternaliste - dans l'action comme dans les décisions peut en venir à créer un déséquilibre qui ne permet pas aux accueillis de continuer leur chemin. Nous ne savons que peu de choses sur leur histoire et sur leurs espoirs. Mais si nous vivons avec eux l'aventure d'une solidarité partagée, en découvrant, au fil des jours, l'attitude juste (il faut un peu de temps pour la découvrir et cela exige de nous du temps donné, souvent au-delà de ce qui était prévu) alors nous devenons ensemble des acteurs d'un lien communautaire : ce lien que les exilés ont perdu et qu'ils recherchent désespérément.

Rôles et responsabilité

Au cours des huit mois passés, dans cette aventure de fraternité, avec celles et ceux qui étaient dans la rue, sans savoir ce que serait leur lendemain, nous avons appris tous les métiers. Cela dit, les réflexions n'ont pas manqué qui nous interrogeaient, parfois violemment : « vous les enfermez dans votre charité » ; « vous faites le travail de l'Etat » ; « mais que fait l'Eglise avec tous ses locaux vides ? » ; « et dans trois mois, que deviendront-ils ? » ; « nous, nous n'accueillerons que des chrétiens ... ».

Chacune des réflexions a souligné le risque que nous avons pris et qui s'est révélé un beau risque, de jour en jour, sur le fond même de ces réflexions révélatrices et, plus d'une fois, étonnantes. Ce qui s'est imposé à nous, c'est que nous ne pouvions plus traiter la question de la solidarité à coup de références à de grands principes ou à de grandes déclarations. C'était bien dans la complémentarité des compétences et des rôles que nous pouvions tisser de nouveaux fils et revisiter les champs du droit, du lien social et même de la politique. A une condition évidemment : ne pas répondre avant de se mouiller et refuser de réduire la question du lien social à un dossier que l'on gère en bureau. C'est sur le terrain et dans la proximité des personnes que se discernent et se décident les composantes de l'avenir (nous parlons ici de notre avenir commun).

En passant le relais, de manière officielle, à la Cellule Diocésaine d'accueil des migrants et réfugiés, je crois pouvoir dire, simplement, que la Mission « Famille, Santé, Société » du Diocèse de Lyon a été dans son rôle, en s'impliquant dans cet accompagnement qui est devenu un haut lieu du dialogue social et même du dialogue entre les cultures et les religions, l'invitation mutuelle à des moments religieux n'étant pas la moindre des expériences.

L'enseignement propre à ce parcours pourra donner lieu à des initiatives nouvelles qu'il nous reste à promouvoir, aussi bien sur le registre de l'insertion par l'emploi (clé pour débloquer les verrous des étrangers en fin de droits) que sur celui de l'écoute et de la connaissance de ceux qui sont venus de loin, nous amenant à revisiter notre propre mode de vie, ses richesses et ses fragilités. Dans leur regard et dans leur appel, les migrants nous conduisent en effet à considérer chacun des fils qui composent le tissu de notre humanité.

Ils ne sont plus des migrants. Ils sont devenus des prénoms et des noms que nous prononçons avec délicatesse et qui habitent désormais notre mémoire. (BM DUFFE 31.12.2015 – 31.05.2016)